

L'alcool est une des principales infractions mortelles sur les routes en France.

Chaque année en France, près de 30 % des accidents mortels sont dus à une prise excessive d'alcool.

Ces décès pourraient être évités si tous les conducteurs respectaient strictement la limitation légale de l'alcoolémie au volant : 0,5 gramme d'alcool par litre de sang et 0,2 gramme d'alcool par litre de sang pour les permis probatoires.

LES PRINCIPALES INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

	AMENDE	RETRAIT DE POINTS	SUSPENSION / ANNULATION DU PERMIS (1)	IMMOBILISATION / CONFISCATION DU VÉHICULE (2)	PRISON (3)
CONTRAVENTION					
Conducteurs novices avec une alcoolémie supérieure à 0,20 g/l de sang.	135 € (*)	6 pts	Suspension de 3 ans	Immobilisation	-
Conduite avec une alcoolémie comprise entre 0,50 g/l et 0,80 g/l de sang (0,25 et 0,40 mg/l d'air expiré).	135 € (*)	6 pts	Suspension de 3 ans	Immobilisation	-
DÉLITS					
Conduite avec une alcoolémie égale ou supérieure à 0,80 g/l de sang ou en état d'ivresse manifeste	4 500 € (1)	6 pts	Suspension / Annulation de 3 ans (sans sursis ni permis blanc *)	Immobilisation / Installation d'un éthylotest antidémarrage	2 ans
Récidive de conduite avec une alcoolémie égale ou supérieure à 0,80 g/l de sang ou en état d'ivresse manifeste	9 000 € (1)	6 pts	Annulation de 3 ans de plein droit (sans sursis ni permis blanc *)	Immobilisation et mise en fourrière immédiate / Installation d'un éthylotest antidémarrage / Confiscation obligatoire	4 ans
Refus de se soumettre à une vérification de présence d'alcool dans le sang	4 500 € (1)	6 pts	Suspension / Annulation de 3 ans (sans sursis ni permis blanc *)	Immobilisation / Confiscation obligatoire en cas de récidive	2 ans
Conduite après usage de stupéfiants ou refus de dépistage de stupéfiants	4 500 € (1)	6 pts	Suspension / Annulation de 3 ans (sans sursis ni permis blanc *)	Immobilisation et mise en fourrière immédiate / Confiscation obligatoire en cas de récidive	2 ans

(*) Amende forfaitaire minorée à 90 € si elle est payée immédiatement.

(1) Il s'agit d'un maximum. Le juge prononce la sanction qui lui paraît la plus appropriée.

(2) Confiscation : saisie du véhicule et transfert de sa propriété au profit de l'État.

En savoir plus ?

securite-routiere.gouv.fr



Sécurité routière



@routeplussure



Ministère de l'Intérieur

Délégation à la sécurité et à la circulation routières

Immeuble Garance - Place Beauvau - 75800 PARIS CEDEX 08



ALCOOL ET CONDUITE, RESTEZ VIGILANT

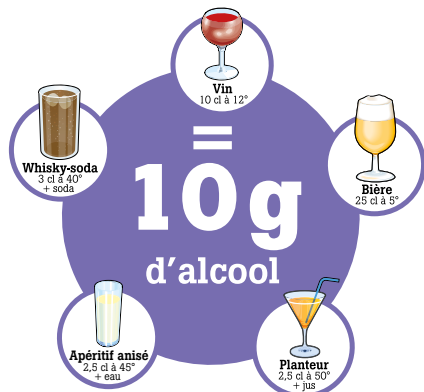
Pour éviter les drames de la route, il est indispensable de rester en dessous du taux maximum légal d'alcool au volant :

0,5 g d'alcool par litre de sang, ou 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré, et 0,2 g par litre de sang, ou 0,10 mg d'alcool par litre d'air expiré, pour les conducteurs novices.

- Il y a autant d'alcool dans un verre de bière ou de vin que dans un verre de whisky-soda, soit l'équivalent de 10 g d'alcool. Ces quantités correspondent aux doses servies dans un bar.
- Chaque verre consommé fait en moyenne monter le taux d'alcool de 0,25 g/l de sang.
- L'évolution du taux d'alcool varie selon le sexe, l'âge et la corpulence de l'individu. De plus, à consommation identique, certains paramètres (l'état de santé, le degré de fatigue, une alimentation déséquilibrée, le tabagisme ou le stress) contribuent à faire augmenter l'alcoolémie.
- Un individu en bonne santé élimine de 0,10 à 0,15 g d'alcool par litre de sang en une heure. Il n'existe aucune « recette » pour éliminer l'alcool plus rapidement.
- Certains médicaments sont incompatibles avec la consommation d'alcool.
Lisez attentivement la notice.



Le taux d'alcool atteint son maximum 30 minutes après une absorption à jeun et 1 heure après une absorption au cours d'un repas.



SOYEZ CONSCIENT DU RISQUE

Conduire sous l'emprise d'alcool met en péril sa propre sécurité et celle des autres usagers. Les premières perturbations sont constatées dès le premier verre.

À partir de 0,50 g/litre de sang, les risques sont réels :

- le champ visuel est rétréci ;
- la perception du relief, de la profondeur et des distances est modifiée ;
- la sensibilité à l'éblouissement est plus importante ;
- la vigilance et la résistance à la fatigue diminuent ;
- la coordination des mouvements est perturbée ;
- l'effet désinhibant de l'alcool amène le conducteur à sous-évaluer les risques et à surestimer ses capacités.

PRÉVOYEZ VOTRE RETOUR

Il est facile de s'organiser pour qu'une soirée ou un repas ne se termine pas tragiquement.

Si vous avez consommé de l'alcool et que vous êtes au-dessus de la limite légale d'alcoolémie, plusieurs solutions existent :

- solliciter des amis qui n'ont pas bu pour vous raccompagner ;
- utiliser les transports en commun ou appeler un taxi ;
- attendre sur place que votre alcoolémie diminue et la tester avec un éthylotest avant de repartir.

La solution la plus simple est de ne pas consommer d'alcool ou de désigner un conducteur qui restera sobre.



Conducteurs novices : 0,2 g/l c'est zéro verre d'alcool car cette limite peut être dépassée dès le premier verre d'alcool.



Ne laissez pas un ami qui a bu reprendre le volant. Refusez de monter dans un véhicule dont le conducteur n'est pas en état de conduire.

AYEZ LE RÉFLEXE ÉTHYLOTEST

Lorsque vous avez consommé de l'alcool, ne prenez pas de risque. Mesurez votre alcoolémie avec un **éthylotest** : soufflez, vous saurez.

Il existe deux types d'éthylotest.

Les éthylotests chimiques

Un éthylotest chimique est un appareil de mesure constitué d'une poche en plastique dans laquelle l'utilisateur souffle et d'un tube contenant un réactif jaune qui devient vert en présence d'alcool. Il ne précise pas le degré exact d'alcoolémie, mais indique si l'utilisateur est au-dessous ou au-dessus de l'alcoolémie légale. **Il n'est utilisable qu'une fois, et par une seule personne.**

Les éthylotests électroniques

Un éthylotest électronique est un appareil de mesure muni d'un embout jetable dans lequel l'utilisateur souffle. La mesure de l'alcoolémie est exprimée en milligramme par litre d'air expiré. En changeant l'embout, il peut être utilisé plusieurs fois, par plusieurs personnes.

Quel que soit le type d'éthylotest utilisé, si votre alcoolémie dépasse la limite autorisée, ne prenez pas le volant.



N'utilisez que des éthylotests qui portent la mention «NF». Vérifiez la date de validité et lisez attentivement la notice.